

zoom santé

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Octobre 2007

L'utilisation des services à domicile et les besoins perçus par les adultes québécois

Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*

Par JACINTHE AUBIN et ISSOUF TRAORÉ, Institut de la statistique du Québec

Tout le monde est susceptible, à un moment ou l'autre de sa vie, d'avoir recours aux services à domicile. Selon *La politique de soutien à domicile* du ministère de la Santé et des Services sociaux¹, la clientèle de tels services est très large et le nombre de personnes y ayant recours est en augmentation constante. En effet, la population âgée qui va croissant, les personnes avec une incapacité souhaitant demeurer

chez elles et, de plus, les développements récents des technologies et des pratiques qui transforment les services hospitaliers, permettent de donner à domicile un éventail de soins.

L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) donne un aperçu de l'utilisation des services à domicile déclarée par les adultes. Les analyses présentées dans cet article

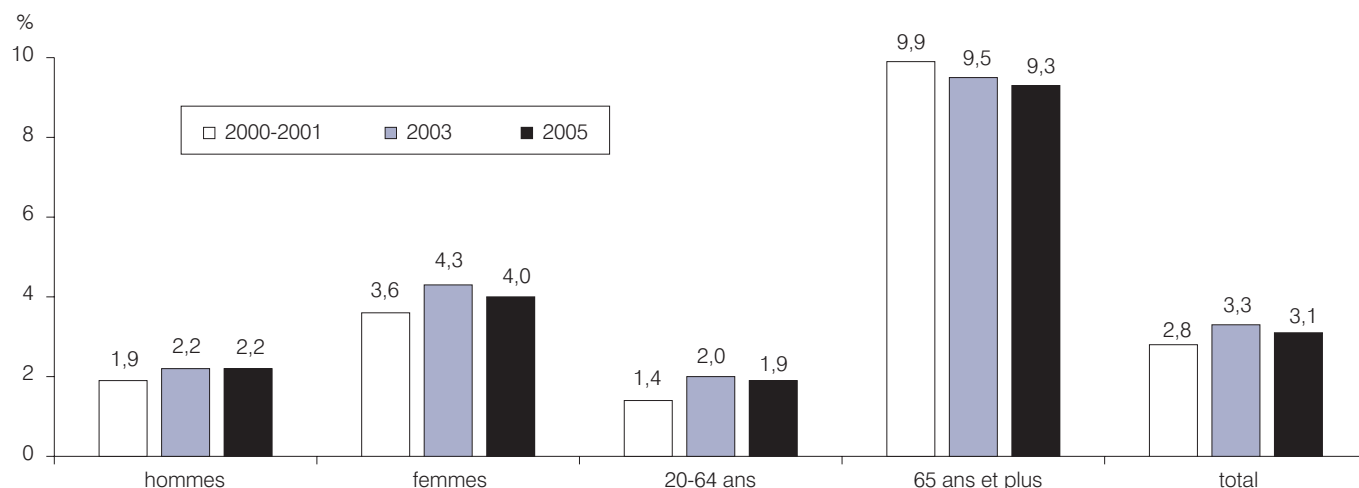
portent sur les données de 2000-2001, 2003 et 2005 de cette enquête (voir encadré à la page 4).

Utilisation des services à domicile par les personnes de 20 ans et plus

Selon les données de cette enquête en 2005, environ 3,1 % de la population québécoise de 20 ans et plus déclare

Figure 1

Proportion de la population de 20 ans et plus recevant des services à domicile couverts (en tout ou en partie) par le gouvernement selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005



Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 1.1, 2.1 et 3.1, Statistique Canada, fichiers de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2003). *Chez soi : le premier choix. La politique de soutien à domicile*, Québec, Gouvernement du Québec, 43 p.

Définition des variables

Utilisation des services à domicile couverts, en tout ou en partie, par le gouvernement

Il s'agit de soins de santé, de services d'entretien ménager ou d'autres services de soutien reçus à domicile au cours des douze derniers mois (soins infirmiers, aide pour prendre un bain, aide pour l'entretien ménager, services de relève, préparation des repas, repas livrés à domicile, etc.), dont le coût a

été couvert, en tout ou en partie, par le gouvernement.

Utilisation des services à domicile couverts ou non par le gouvernement

Utilisation des services à domicile couverts (selon la définition précédente) ou des services dont le coût n'était pas couvert par le gouvernement (par exemple : les soins fournis par une agence privée, le conjoint ou les amis).

Revenu du ménage – échelle provinciale

Il s'agit du revenu du ménage provenant de toutes sources et classé en fonction des seuils de faible revenu de Statistique Canada pour l'année 2004. La taille du ménage et celle de la municipalité de résidence sont donc prises en compte. Cette variable permet une comparaison proportionnelle du revenu du ménage avec l'ensemble des revenus des ménages de la province.

avoir reçu, au cours des douze derniers mois, des services à domicile couverts en tout ou en partie par le gouvernement (figure 1). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, en proportion, à avoir reçu des services (4,0 % c. 2,2 %). Neuf pour cent (9 %) des personnes âgées en reçoivent comparativement à 1,9 % des personnes de 20 à 64 ans. Bien que les différences soient faibles, l'utilisation des services à domicile a augmenté entre 2000-2001 et 2005. Cette augmentation concerne les personnes de 20-64 ans.

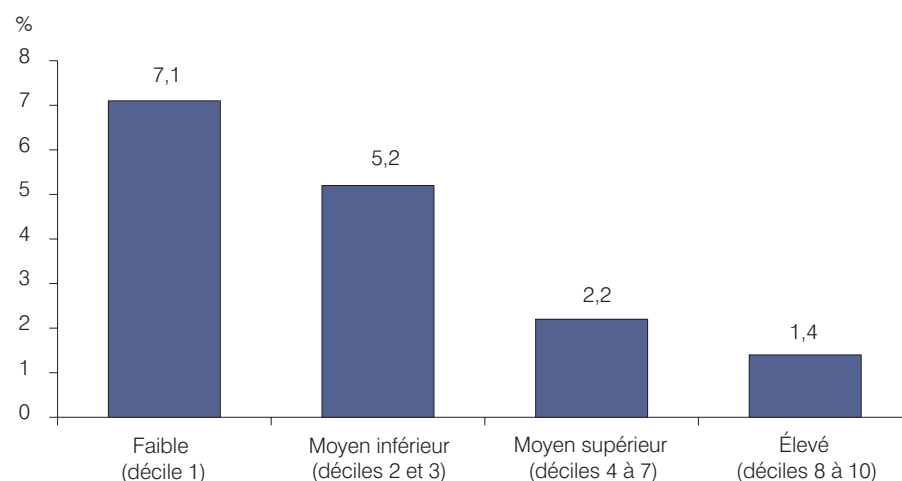
L'utilisation des services à domicile couverts (en tout ou en partie) par le gouvernement varie en fonction du revenu dans la population de 20 ans et plus (figure 2). Les personnes dont le revenu du ménage se classe dans les déciles inférieurs reçoivent des services à domicile en plus grande proportion que les personnes dont le revenu est supérieur : les taux varient de 7 % (premier décile) à 1,4 % (déciles 8 à 10). On n'observe pas de différence significative dans l'utilisation des services à domicile couverts par le gouvernement selon le milieu de

résidence (urbain/rural), que ce soit chez la population adulte ou celle des aînés.

Dans les provinces canadiennes en 2005, la proportion des personnes de 20 ans et plus recevant des services

à domicile va de 2,4 % au Nouveau-Brunswick ainsi qu'au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, à 3,5 % en Nouvelle-Écosse. Les différences ne sont pas significatives d'une province à l'autre (données non illustrées).

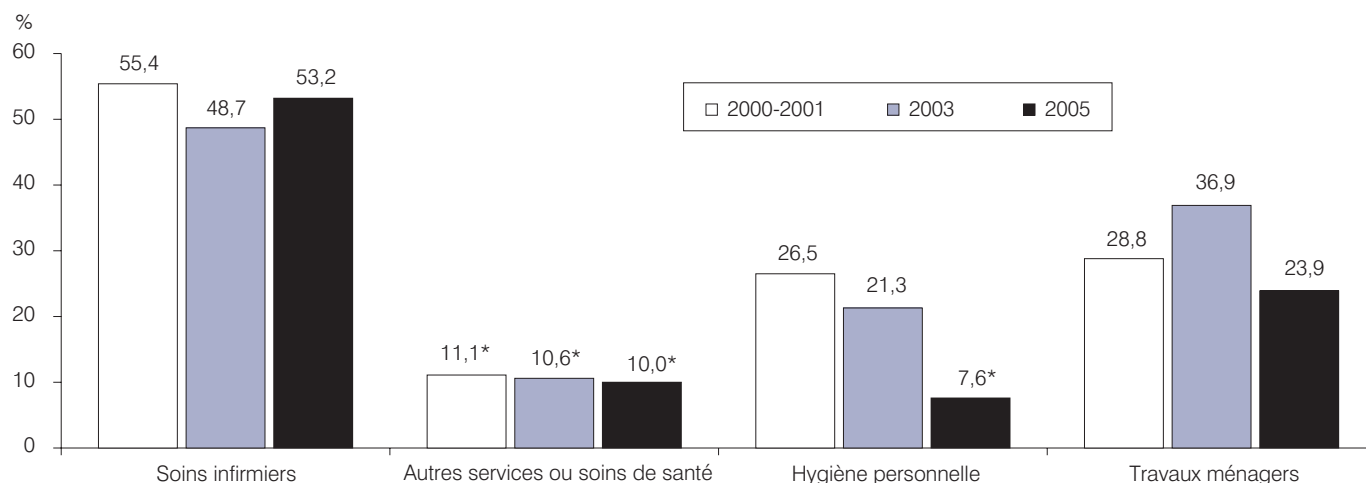
Figure 2
Proportion de la population de 20 ans et plus recevant des services à domicile couverts (en tout ou en partie) par le gouvernement selon le niveau de revenu du ménage, Québec, 2005



Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycles 1.1, 2.1 et 3.1*, Statistique Canada, fichiers de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 3

Proportion de personnes recevant certains types de services à domicile^{1,2}, population de 65 ans et plus recevant des services couverts (en tout ou en partie) par le gouvernement, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005



1. Une personne peut recevoir plus d'un type de services. De plus, certains types de services reçus ne sont pas présentés dans cette figure.

2. Les données présentées ici sont comparables d'un cycle à l'autre sauf la catégorie « autres services ou soins de santé ».

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %; interpréter avec prudence.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycles 1.1, 2.1 et 3.1*, Statistique Canada, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Utilisation des services à domicile et besoins perçus par les aînés

La figure 3 présente trois types de services à domicile reçus par les personnes de 65 ans et plus au Québec.² En 2005, parmi les usagers de 65 ans et plus des services à domicile couverts, 53 % reçoivent des soins infirmiers; cette proportion est sensiblement la même que les années précédentes. Toujours parmi les usagers de ce groupe d'âge, environ 10 % reçoivent d'autres services ou soins de santé (par exemple : physiothérapie, ergothérapie, etc.), 8 %, des services d'hygiène personnelle et 24 %, des services de travaux ménagers.

L'analyse temporelle montre que les usagers des services âgés de 65 ans et plus sont en proportion moins nombreux à avoir reçu des services de travaux ménagers en 2005 qu'en 2003 (24 % c. 37 %). Il en est de même pour les services d'hygiène personnelle, reçus par 8 % des usagers en 2005, par rapport à 21 % en 2003 et 27 % en 2000-2001.

Par ailleurs, qu'en est-il de l'ensemble des services à domicile reçus, couverts ou non par le gouvernement? En 2005, 15 % des Québécois de 65 ans et plus déclarent recevoir de tels services (9 % déclarent recevoir des services couverts, ainsi que mentionné précédemment). La situation était semblable en 2003 (14 %) (données non illustrées).

L'offre de services à domicile (couverts ou non) couvre-t-elle les besoins? Chez les usagers de 65 ans et plus, 9 % déclarent des besoins non satisfaits; chez les aînés qui ne reçoivent pas de services, 2 % déclarent en avoir besoin. En regroupant ces personnes, on estime que 3,3 % des personnes de ce groupe d'âge ont des besoins non satisfaits. Ces besoins concernent, entre autres, les soins infirmiers (10 %), les travaux ménagers (13 %) et les équipements médicaux ou fournitures médicales (10 %).³ De plus, 6 personnes âgées sur 10 ayant des besoins non satisfaits apprécieraient de l'aide pour les repas (données non illustrées).

2. Les autres services à domicile inclus dans l'indicateur d'utilisation mais non détaillés ici sont les suivants : équipements médicaux ou fournitures médicales; préparation des repas ou livraison; magasinage; services de relève (c'est-à-dire soutien aux soignants); et autres services.

3. Ces proportions sont assez imprécises (coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %) et doivent être interprétées avec prudence.

Conclusion

Les données de l'ESCC sur l'utilisation des services à domicile diffèrent des données administratives. Ainsi, selon ces dernières,⁴ environ 5 % (3,1 % selon l'ESCC) de la population âgée de 20 ans et plus et 20 % (9 % selon l'ESCC) de la population de 65 ans et plus ont reçu au moins un service à domicile de leur CLSC en 2003-2004. Comment s'y retrouver?

Mentionnons d'abord qu'environ le quart des personnes concernées par les statistiques administratives ont reçu

un seul service (une seule intervention). Il est possible que ces personnes ayant reçu un seul service – parfois une visite d'évaluation – soient portées à ne pas le déclarer lors d'une enquête. La différence entre les deux sources de données peut aussi s'expliquer par le fait que la population de référence dans l'enquête est celle vivant en ménage privé et exclut les établissements (dont certaines résidences pour personnes âgées). En bref, les données administratives et les données d'enquêtes ne sont pas des mesures comparables – elles sont complémentaires.

Cette édition de *Zoom Santé* constitue une mise à jour pour 2005 des données provinciales sur la population recevant des services à domicile⁵ en plus d'analyser l'évolution de certains indicateurs dans le temps. Les prochains cycles de l'ESCC permettront de continuer à suivre l'utilisation des services à domicile telle que déclarée par la population au Québec et d'effectuer des comparaisons avec les autres provinces.

Les auteurs remercient Madeleine Rochon du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a fourni un avis.

4. MSSS, Système d'information sur la clientèle et les services des CLSC, totalisations de la Direction des études et des analyses et Développement économique et régional et Recherche, 2004. Portrait 2003 des entreprises en économie domestique. Données non publiées, 2007-01-25.

5. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC en collaboration avec le MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC et l'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : les statistiques – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population*, Québec, Gouvernement du Québec, 659 p.

À propos de l'enquête

L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) est une série d'enquêtes générales et thématiques réalisées par Statistique Canada dans les provinces et territoires depuis 2000-2001. Les enquêtes générales fournissent des données représentatives des régions sociosanitaires sur l'état de santé, ses déterminants et l'utilisation des services de santé. Pour chacun des cycles généraux, environ 132 000 personnes (environ 26 000 au Québec) participent à une entrevue assistée par ordinateur, en personne ou au téléphone, d'environ 45 minutes. Un répondant de 12 ans et plus est sélectionné au hasard dans chaque ménage. La population visée est celle des ménages privés; elle ne comprend pas les résidents des réserves indiennes, des bases des Forces canadiennes, des établissements et de certaines régions éloignées.

Les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) ont été utilisés pour produire les présentes données. Une seule exception : le fichier de partage pour le Québec (93,5 % des répondants) a été utilisé pour vérifier l'utilisation des services en fonction de la zone de résidence (urbaine/rurale) car le FMGD ne contient pas cette variable.

Pour en savoir plus sur l'ESCC, veuillez consulter le site Web suivant : www.statcan.ca/menu-fr.htm

Pour accéder aux fichiers de microdonnées des enquêtes (fichiers de partage pour le Québec), on peut s'adresser au Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (CADRISQ) à l'adresse www.stat.gouv.qc.ca/cadrisq ou composer le 1 (514) 343-2299.

Ce bulletin est conçu par la Direction Santé Québec

Pour tout renseignement
veuillez communiquer avec :

Jacinthe Aubin
Direction Santé Québec
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

La version PDF de ce bulletin
est diffusée sur le site Web de
l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca

Téléphone : (514) 873-4749, poste 6102
Télécopieur : (514) 864-9919
Courriel : contactsante@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2007
ISSN 1911-5520 (version imprimée)
ISSN 1911-5539 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2006

**Institut
de la statistique**
Québec

